

Les soussignés membres de la société civile, représentants de la communauté mahoraise à La Réunion, élus de La Réunion et de la Nation :

- Affirmons notre solidarité totale vis à vis de la population de Mayotte, de son combat pour la sécurité et le développement et pour une reconnaissance pleine et entière de son statut de département Français,
- Soutenons les revendications portées par le collectif des citoyens, des syndicats et des élus de Mayotte, en vue d'obtenir de la solidarité nationale les moyens indispensables au rattrapage économique et social des retards structurels du territoire,
- Rappelons au gouvernement Français qu'il doit la sécurité à tous ses concitoyens et qu'il doit prendre toutes les mesures nécessaires sur terre et en mer, sans la moindre faiblesse ou complaisance vis à vis de l'Union des Comores,
- Demandons aux représentants de La Réunion (Etat et Collectivités) qui portent aujourd'hui la voix de la France de l'océan Indien d'user des liens d'amitiés qu'ils ont noués avec les autorités comoriennes et de leur place centrale dans le processus d'intégration régionale pour obtenir que la COI se saisisse de la question du conflit franco comorien sur Mayotte en vue
 - 1- de son règlement définitif,
 - 2- de l'intégration de Mayotte dans la Commission de l'océan Indien,
 - 3- de l'engagement d'une dynamique de co développement profitable aux deux parties et à tous le sud ouest de l'océan Indien,

À Saint-Denis de La Réunion , le 24 Mars 2018